

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 05 avril 2013

L'an deux mil treize, le vendredi cinq avril, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle du conseil, 14 Rue du Jura, sous la présidence de M. Gérard TREMOULET, Maire.

Etaient présents : Gérard TREMOULET : Maire, GERARDIN, Jean-Claude, et CHARLOT Marie-Claire, Adjoint, BARBIER Jérôme, BERNARDOT Stéphane, BRIÉ Jean-Michel, JEUNET Isabelle, MATHEY Henri, TURPIN Daniel: Conseillers municipaux.

Absents excusés : LALUBIE Laurent,
CORSIN Jean-Pierre pouvoir à Mme CHARLOT Marie-Claire

Convocation adressée le : 30 mars 2013.

Secrétaire de séance : Sur proposition du maire, le conseil municipal désigne M. Daniel TURPIN, comme secrétaire de séance.

Le maire demande d'approuver le conseil municipal du 08 mars 2013, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce compte rendu.

M. le Maire demande aux conseillers municipaux :

* le retrait, de l'ordre du jour, du rapport concernant le marché public « centre technique ».

* l'ajout d'un rapport supplémentaire, concernant les travaux de remise aux normes du sol d'une classe de l'école maternelle.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents, le retrait du rapport marché public « centre technique » et l'ajout du rapport concernant les travaux de l'école maternelle, prévus à la présente séance.

08/2013 : Examen et vote du Compte administratif 2012 : Commune et zone artisanale

M. Jean-Claude GERARDIN, adjoint au maire, en charge des finances, présente le compte administratif 2012, établi par le maire. Le compte administratif se présente comme suit :

Compte administratif principal

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Excédents
Résultats reportés		643 950.64	+ 643 950.64
Opérations de l'exercice	834 041.88	960 469.46	+ 126 427.58
Totaux	834 041.88	1 604 420.10	+ 770 378.22

Investissements	Dépenses	Recettes	Déficits
Résultats reportés		25 036.24	+ 25 036.24
Opérations de l'exercice	785 162.84	753 339.91	- 31 822.93
Totaux	785 162.84	778 376.15	- 6 786.69

Compte administratif zone artisanale

Fonctionnement	dépenses	recettes	Déficits
Résultats reportés	476 872.24		- 476 872.24
Opérations de l'exercice	12 731.65	404 446.48	+ 391 714.83
Totaux	489 603.89	404 446.48	- 85 157.41

Investissements	dépenses	recettes	Excédents
Résultats reportés		486 877.70	+ 486 877.70
Opérations de l'exercice	416 150.30		- 416 150.30
Totaux	416 150.30	486 877.70	+ 70 727.40

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du compte administratif 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, par 9 voix pour, le compte administratif 2012.

09/2013 : Affectations des résultats 2012 : Commune et zone artisanale

Le Maire propose d'affecter les résultats 2012, comme suit :

Budget principal : (Commune)

Compte R/002 : Excédent de fonctionnement reporté :	763 591.53 €
Compte D/001 : Déficit d'investissement reporté :	- 6 786.69 €
Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé	6 786.69 €

Budget ZAE :

Compte D/002 : Déficit de fonctionnement reporté :	- 85 157.41€
Compte R/001 : Excédent d'investissement reporté :	+ 70 727.40€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter les résultats 2012.

10/2013 : Examen et vote du Compte de gestion 2012 : Commune et zone artisanale

Après avoir pris connaissance du compte de gestion 2012, établi par le receveur-percepteur municipal, qui présente les mêmes résultats que le compte administratif, le conseil municipal accepte à l'unanimité, le compte de gestion 2012, pour le budget principal et pour le budget ZAE.

11/2013 : Vote des taxes directes locales

Le maire fait part au conseil municipal de sa volonté partagée de ne pas augmenter les impôts de la commune au-delà de l'inflation. Il propose une augmentation limitée à 2%.

Les taux et rendements attendus sont les suivants :

Taxes	Pour mémoire année 2012		Année 2013	
	Taux	Montant	Taux	Montant
Taxe d'habitation	15.59	229 017.00	15.90	242 793.00
Taxe foncière sur le bâti	13.75	203 500.00	14.03	214 519.00
Taxe foncière sur le non bâti	41.46	28 359.00	42.29	29 138.00
Cotisation Foncière des Entreprises	13.68	84 679.00	13.95	45 826.00
TOTAL		545 555.00		532 276.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 8 voix pour, 1 abstention (M. Henri MATHEY) et 1 voix contre (M. Daniel TURPIN), une actualisation des taux selon le barème ci-dessus, sur la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non bâti et la cotisation foncière des entreprises (remplace la taxe professionnelle).

12/2013 : Subventions attribuées par la commune

Le maire propose d'attribuer des subventions, comme suit :

- au C.C.A.S. pour les bons de Noël des personnes de plus de 70 ans, la somme de 4 000.00 €.
- aux caisses des écoles élémentaires et maternelles, la somme de 2 262.00 €.
- à l'Union Nationale des Combattants, la somme de 110.00 €.
- Au CPI pour permettre le remboursement de l'assurance trajet domicile et le remboursement de frais d'intervention soit 1 848.00€
- Au souvenir Français pour l'entretien des tombes de nos soldats morts pour la France, la somme de 50.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 9 voix pour et 1 contre, d'attribuer lesdites subventions.

13/2013 : Budgets 2013 : Commune et zone artisanale

Sur proposition du maire, ces 2 budgets se présentent comme suit :

Budget principal :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses	789 914.68	Excédents antérieurs reportés	763 591.53
Virement à la section d'investissement	538 056.85	Recettes	872 842.00
TOTAL	1 327 971.53	TOTAL	1 636 433.53

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Déficit antérieur reporté	6 786.69	Compte 1068 excédent fonct. Capitalisé	6 786.69
Dépenses	455 768.00	Virement de la section de fonctionnement	538 056.85
Restes à Réaliser	374 501.53	Recettes	290 711.68
		Produit de cession	1 501.00
TOTAL	837 056.22	TOTAL	837 056.22

Budget ZAE :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Déficits antérieurs reportés	85 157.41	Recettes	251 000.00
Dépenses	13 000.00		
Charge de gestion courante TVA	1.00		
Variation des stocks	264 000.00	Variation des stocks	264 000.00
TOTAL	362 158.41	TOTAL	515 000.00
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Réintégration avance de fond commune		Excédent antérieur reporté	70 727.40
Encours de production de biens	13 000.00	Encours de production de biens	13 000.00
Remboursement d'emprunt	16 600.00	Stocks de produits finis	251 000.00
Stocks produits finis	251 000.00		
TOTAL	280 600.00	TOTAL	334 727.40

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve par 9 voix pour et 1 contre, les chapitres du budget principal.

Le budget de la ZAE est voté dans les mêmes conditions que le budget principal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité, les chapitres du budget de la ZAE.

14/2013 : Travaux école maternelle

Le maire expose au conseil municipal que suite à une expertise de l'ACMO (agent chargé de la mise en œuvre de la sécurité et de l'hygiène), de l'Education nationale, il est impératif de procéder au remplacement du plancher existant, d'une classe en rez-de-chaussée (côté préau). L'humidité du sol et la vétusté du bâtiment ont eu pour effet de décomposer une grande partie des lattes de bois qui s'affaissent. Les solives supportant ce plancher sont posées à même le sol, sur terre battue. Il est donc nécessaire de procéder à une isolation, un dallage et à un revêtement de sol type carrelage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ADOpte à l'unanimité, le principe de l'opération de réalisation d'un plancher dans une des classes de l'école maternelle, pour un coût de 11 549.47 € H.T.
- DECIDE de lancer une consultation pour la mise en concurrence,
- SOLLICITE l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux),
- SOLLICITE le Conseil Régional,
- SOLLICITE l'aide parlementaire,
- AUTORISE le maire à signer les documents afférents à ces demandes d'aide financière et de consultation,
- DECIDE d'ouvrir les crédits au budget primitif 2013.

15/2013 : Travaux de voirie : impasse des Tourterelles

La commune a signé une convention avec les services de l'Etat, pour l'assistance technique, au bénéfice de la commune, pour les travaux de voirie (mission de base et toutes les options, à savoir diagnostic, programme d'investissement, gestion et étude des travaux voirie).

Dans le cadre de cette convention, nous poursuivons la remise en état de nos voiries, pour 2013. Compte-tenu du budget voté précédemment, le maire propose d'effectuer les travaux de voirie sur l'impasse des Tourterelles. Le conseil municipal doit se prononcer pour contre ces travaux, d'un montant de 11 671.70 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ADOpte à l'unanimité, le principe de l'opération de travaux voirie impasse des Tourterelles, pour un montant de 11 671.70 € H.T.
- DECIDE de lancer une consultation pour la mise en concurrence, par l'intermédiaire de l'ATESAT,
- SOLLICITE le Conseil Général, dans le cadre du programme « villages Côte-d'Or », avec un plan de financement,
- S'ENGAGE à ne pas solliciter un autre programme d'aide du Conseil Général, au titre de ce projet,
- S'ENGAGE à ne pas solliciter d'aide au titre du Fonds Cantonal de Développement Territorial,
- AUTORISE le maire à signer les documents afférents à cette demande d'aide financière et de consultation,
- DECIDE d'ouvrir les crédits au budget primitif 2013, dans la section d'investissement.

16/2013 : Terrain multisports

Pour compléter la délibération du conseil municipal n° 07/2013, en date du 08 mars 2013, concernant l'opération de construction d'un terrain multisports, route de la sucrerie, le maire propose d'ajouter dans les sollicitations de subventions, l'aide parlementaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- SOLLICITE l'aide parlementaire sénatoriale,
- AUTORISE le maire à signer les documents afférents à cette demande d'aide financière.

Questions diverses :

- SCOT : compte administratif 2012 et budget primitif 2013, consultable en mairie, par le public.
- L'école maternelle sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle, pour couvrir les frais d'une nuitée, lors du voyage du classe, courant mai.
- Le conseiller délégué auprès des associations propose qu'en cas de besoin et sur réservation, un vestiaire du terrain multisports pourrait être mis à disposition, en dehors des activités sportives, pour l'organisation de réunions.

Fin de séance : 21h50

Date prévue pour le prochain conseil : 14 juin 2013.

PROCES VERBAL DE CLOTURE

DECISIONS ET DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Numéros	Intitulé
08/2013	Examen et vote du Compte administratif 2012 : Commune et zone artisanale
09/2013	Affectations des résultats 2012 : Commune et zone artisanale
10/2013	Examen et vote du Compte de gestion 2012 : Commune et zone artisanale
11/2013	Vote des taxes directes locales
12/2013	Subventions attribuées par la commune
13/2013	Budgets 2013 : Commune et zone artisanale
14/2013	Travaux sol classe RC école maternelle
15/2013	Travaux de voirie : impasse des Tourterelles
16/2013	Terrain multisports : demande aide parlementaire

CONSEIL MUNICIPAL

NOM Prénom	FONCTION	Absent-absent excusé-pouvoir	SIGNATURE
Gérard TREMOULET	Maire		
Jean-Claude GÉRARDIN	1 ^{er} Adjoint au maire		
Jean-Pierre CORSIN	2 ^{eme} Adjoint au maire	Pouvoir à Marie-Claire CHARLOT	
Marie-Claire CHARLOT	3 ^{eme} Adjoint au maire		
Jean-Michel BRIÉ	Adjoint délégué		
Henri MATHEY	Adjoint délégué		
Jérôme BARBIER	Conseiller municipal		
Stéphane BERNARDOT	Conseiller municipal		
Isabelle JEUNET	Conseillère municipale		
Laurent LALUBIE	Conseiller municipal	Absent excusé	
Daniel TURPIN	Conseiller municipal		